

JACK JESSOP BIENNIAL

CANADIAN POLICY CONFERENCE

JUNE 18-20, 2025 • WINDSOR, ONTARIO

CONFÉRENCE BIENNALE JACK JESSOP SUR LES

POLITIQUES CANADIENNES

DU 18 AU 20 JUIN 2025 • WINDSOR (ONTARIO)

RAPPORT SUR LES RÉOLUTIONS PRÉSENTÉES

CONFÉRENCE BIENNALE JACK JESSOP DE 2023 SUR LES POLITIQUES
CANADIENNES • WINDSOR, ON

RÉSOLUTION 1: CANCERS PÉDIATRIQUES

La résolution 1, présentée par la section locale 2036 de Whitby, demande au Comité sur le cancer de l'AIP d'affecter un montant équivalent aux recherches portant expressément sur la prévalence et les causes des cancers chez les enfants des pompières et pompiers. Elle demande aussi qu'on la fasse suivre au 57e Congrès de l'AIP.

La résolution 1 a été adoptée par les membres délégués telle que révisée.

Pendant le 57e Congrès, la résolution 1 portait le numéro 18 et a été amendée de manière à demander au Comité sur le cancer d'affecter des fonds à la recherche sur la prévalence, les facteurs corrélatifs et les causes de cancers et d'autres résultats négatifs sur la santé des enfants des membres de l'AIP et de créer un répertoire des résultats négatifs sur la santé des enfants des membres de l'AIP. Elle a été adoptée par les membres délégués.

La résolution 18 du 57e Congrès consacre 15 cents de la capitation perpétuelle à la recherche sur la prévalence, la corrélation et les causes du cancer et des résultats négatifs sur la santé des enfants des membres de l'AIP. Les fonds s'accumulent au poste budgétaire réservé de l'AIP depuis le 1er octobre 2024 et s'élèvent actuellement à environ 375 000 \$.

À mesure que des fonds suffisants seront recueillis, le Département des sciences de l'AIP songera à financer des projets de recherche privés, tels que celui portant sur la méthylation de l'ADN qui peut accroître le risque de cancer pédiatrique. Le conseiller scientifique en chef de l'AIP a établi de protocoles du comité d'éthique de la recherche qui permettront de prélever et d'analyser des échantillons afin d'étudier les effets des expositions des pompières et pompiers sur leur santé génésique et le risque de cancer de leurs enfants. Diverses collaborations de recherche ont été établies avec des établissements d'enseignement ayant des compétences dans ces domaines.

À mesure que les fonds tirés de la capitation s'accumulent, nous entreprendrons des recherches qui indiqueront exactement quelles données le répertoire des cancers et des résultats négatifs sur la santé des enfants des membres de l'AIP devrait demander à nos membres et leurs êtres chers de présenter volontairement.



JACK JESSOP BIENNIAL

CANADIAN POLICY CONFERENCE

JUNE 18-20, 2025 • WINDSOR, ONTARIO

CONFÉRENCE BIENNALE JACK JESSOP SUR LES

POLITIQUES CANADIENNES

DU 18 AU 20 JUIN 2025 • WINDSOR (ONTARIO)

Bien que l'initiative soit d'une importance critique, il serait peu judicieux d'affecter des fonds tirés de la capitation des membres à des chercheurs ou chercheuses avant d'avoir commandé des études pilotes validant scientifiquement les méthodes. Cette approche permettra de voir à ce que les cotisations soient dépensées judicieusement à la lumière de solides données scientifiques.

RÉSOLUTION 2 : SERVICE D'INSPECTION DES ASSUREURS D'INCENDIE

La résolution 2, présentée par l'association des pompiers et ambulanciers paramédicaux professionnels de l'Alberta, demande à l'AIP d'effectuer des recherches sur la façon dont le SIAI établit ses critères, de présenter des recommandations sur les prochaines étapes afin de créer un processus du SIAI plus utile ainsi que d'identifier les principaux intervenants et de présenter des recommandations sur la participation des intervenants.

La résolution 2 a été adoptée par les membres délégués telle que révisée. Par la suite, des recherches ont été effectuées sur le SIAI et son processus au cours desquelles une attention particulière a été prêtée aux dispositifs de la résolution. Les résultats de ces recherches ont été recueillis dans un document avec les mesures prises en vue d'atteindre l'objectif courant.

Un résumé de ce rapport et le rapport intégral se trouvent aux annexes I et II du présent rapport.

